



Monsieur le Président,

Les terribles attentats sanglants qui viennent de frapper la France ces derniers jours ainsi que la mort d'un collègue des Douanes dans l'accomplissement de ses fonctions ont profondément touché nos fédérations UNSA Finances et CFTC Finances.

Des victimes innocentes, par dizaines et par dizaines, ont payé de leur vie ou de leur santé ce qui, aux yeux de terroristes fanatisés, constitue leur seul crime : vivre en démocratie.

L'UNSA et la CFTC s'inclinent devant la mémoire des personnes assassinées et exprime leur compassion à leurs proches et à leurs familles. Elles saluent l'action des services publics responsables de l'ordre, de la justice et de la santé qui se sont aussitôt déployés pour assurer leur mission de protection de la population.

Au-delà de la sidération et de l'horreur que chacune et chacun ne peuvent que ressentir face à la violence sauvage de ce massacre de masse, l'heure est à la responsabilité et au rassemblement autour des valeurs démocratiques et républicaines qui sont la véritable cible de cette guerre terroriste. L'UNSA et la CFTC y prendront part aux côtés de tous les démocrates.

Evidemment la question prioritaire du moment est la sécurité. Sécurité de nos concitoyens et sécurité de nos collègues des Ministères économiques et financiers.

Quels moyens, Monsieur le Secrétaire général, allez-vous déployer pour que nos collègues puissent continuer d'exercer leurs missions dans un cadre sécurisé ?

Autre question éminemment importante à nos yeux, les 1000 emplois douaniers annoncés par le Président de la République seront-ils 1000 emplois supplémentaires ou 1000 emplois moins les suppressions d'emploi déjà programmées ?

Nous avons besoin de savoir et nos compatriotes également. Nous ne pourrions accepter qu'une annonce présidentielle de cet ordre soit dévoyée par de petits calculs comptables.

Quant aux moyens accordés aux douaniers, il faut accélérer la dotation de gilets pare-balles individuels indispensables en ce temps d'Etat d'urgence, les commandes de munitions, et étudier la dotation collective d'armes longues aux unités de surveillance.

Sur les sujets de l'ordre du jour de ce CTM, notamment la réorganisation de l'administration territoriale, nous constatons qu'à un mois de sa mise en œuvre, nous ne sommes informés qu'au compte-gouttes sur ce sujet.

Où en sommes-nous sur le sujet de la DGCCRF ?

Pour finir, nous vous demandons d'intervenir auprès de la Direction générale de l'Institut national de la propriété industrielle pour les syndicats puissent à nouveau avoir un espace dédié sur le site intranet de l'INPI. Nous rappelons qu'il s'agit d'une obligation légale et nous demandons au ministère d'intervenir pour la faire respecter.